74131 Code INSEE	COMMUNE DE FRANGY BUDGET PRINCIPAL	CA 2009

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 299 951,99	G	1 876 212,68
	Section d'investissement	B	1 369 486,56	H	1 207 177,94
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2008	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	102 599,67 (si déficit)	J	(si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)		2 772 038,22 = A+B+C+D		3 083 390,62 = G+H+I+J

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2010 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2010		0,00 = E+F		0,00 = K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		1 299 951,99 = A+C+E		1 876 212,68 = G+I+K
	Section d'investissement		1 472 086,23 = B+D+F		1 207 177,94 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		2 772 038,22 = A+B+C+D+E+F		3 083 390,62 = G+H+I+J+K+L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).